

**Demande d'extension de la carrière de la Vallée  
Commune de SAINT LEGER DE ROTES (27)**



**DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE  
A LA REALISATION EVENTUELLE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE**

Dossier réalisé en collaboration avec :



Référence : R166-casparcas-dec18

**BOUHOURS et Cie** route dép.639 • 27300 St Léger de Rostes

Tel : 02 32 43 25 87 • Fax : 02 32 44 97 67

SARL au capital de 63 280 € - R.C.S. Bernay B 393 418 033 (33 B 77 )



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Etablissement Bouhours et Cie  
Demande d'autorisation environnementale  
Extension de la carrière de la Vallée à Saint Léger de Rôtes (27)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne   
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	Rubriques ICPE : 2510 (A) : Extension de 5,1 ha (surface totale après extension 15,1 ha) 2515 (E) : > 550 kW 2517 (E) : > 10 000 m <sup>2</sup>  Le projet n'est concerné par aucune rubrique IOTA, ni demande de défrichement.

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Des sondages ont montré l'existence d'un gisement important et de bonne qualité à l'Ouest du périmètre actuel qui serait intégré au périmètre futur (extension de 5 ha environ).

La société Bouhours envisage également la valorisation des silex compris dans la partie supérieure du gisement, ce qui nécessiterait la présence ponctuelle d'une installation de concassage mobile, venant en plus de l'installation de criblage de 100 kW actuellement exploitée sur site.

L'accueil de matériaux inertes extérieurs pour la remise en état du site sera également sollicité.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Etendre le périmètre de la carrière pour exploiter un gisement de marnes existant dans la continuité de la carrière actuelle.  
Augmenter la capacité de production pour répondre aux besoins de la clientèle.  
Accepter l'accueil de matériaux inertes extérieurs (secteur de Saint Léger de Rôtes en manque de sites d'accueil de ce type de matériaux) pour accélérer la remise en état progressive de la carrière.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Décapage des terres végétales et stockages en merlons périphériques  
Extraction des argiles à silex à la pelle mécanique  
Extraction des marnes à la pelle mécanique  
Transport des matériaux extraits par tombereau jusqu'à l'installation de concassage criblage  
Évacuation de la production par camions et/ou tracteurs

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Criblage des argiles à silex : concassage des silex et remise en remblais des argiles sur les zones exploitées pour remise en état progressive du site  
Egouttage des marnes sur des espaces dédiés avant reprise pour criblage, puis stockage sous hangar et livraisons sur sites d'épandage (amendement agricole)

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site actuel (hors extension) a été autorisé par Arrêté Préfectoral en date du 20 mars 2000 pour une superficie de 10 ha et durée de 20 ans. Elle arrivera donc au terme de son autorisation en mars 2020.

Le projet est soumis à autorisation environnementale (autorisation relative au classement ICPE des activités), incluant notamment une évaluation des incidences Natura 2000.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale après extension	Environ 15 ha

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu-dit "La Vallée"  
Commune de Saint-Léger de Rostes  
(27)

Section B, parcelles 53 et 123 pour  
parties

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 00° 39' 16" 5    Lat. 49° 06' 19" 2

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),  
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,  
38° ; 43° a), b) de l'annexe à  
l'article R. 122-2 du code de  
l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "    Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "    Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Commune de Saint-Léger de Rostes

Coordonnées générales du site (projection RGF 93) :

X = 528 555 à 528 950 m

Y = 6 891 735 à 6 892 294

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?    Oui     Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ?    Oui     Non

Site actuel autorisé par Arrêté Préfectoral en date du 20 mars 2000 pour  
une superficie de 10 ha et durée de 20 ans

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2 présente en limite Est du site
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre du site a été restreint pour ne pas empiéter sur le périmètre de protection de 500 mètres autour de l'église Saint Pierre (bourg de Saint Léger de Rostes), édifice inscrit par Arrêté en date du 23/03/1993
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La société Execo Environnement va réaliser un inventaire de zones humides pour confirmer l'absence de zones humides sur le secteur prévu pour l'extension de la carrière (terrains actuellement en culture)

4/11

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La captage en eau souterraine le plus proche est situé à environ 2 km au Sud-Est du site
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le site Natura 2000 le plus proche est situé à environ 1 km au Sud du site
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

5/11

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'exploitation aura lieu à sec, au dessus du niveau de la nappe Un piézomètre existe au Nord du site et permet de connaître l'altimétrie de la nappe sur le secteur
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'objet même d'une exploitation de carrière est la production de matériaux qui quittent le site vers les lieux d'utilisation
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site exploite les silex et marnes extraits sur le site
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Par consommation d'espaces, le projet peut avoir une incidence sur la biodiversité. Une étude faune -flore a été confiée à un cabinet spécialisé (Execo Environnement) pour l'évaluation de ces impacts et la définition des mesures d'évitement, de réduction et de compensation de ces impacts.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6/11

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrains de l'extension sont composés de terrains agricoles en culture.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site Georisques.gouv.fr indique que la commune est concernée par des risques associés à des affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines. Ces effondrements sont liés à la présence d'anciennes marnières.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux produits sont des granulats, par nature inertes.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site a vocation à produire des marnes qui seront exportés par camions et/ou tracteur vers les lieux d'utilisation (champs agricoles). L'apport de matériaux inertes extérieurs et la commercialisation des silex concassés va engendrer des rotations de camions. L'accès au site se fait par une voie privée.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les activités d'extraction, de roulage et de transformation (concassage-criblage) sont sources de nuisances sonores potentielles. Une simulation des niveaux sonores futurs de l'activité sera réalisée dans l'étude d'impact ou la notice d'incidence.

7/11

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'exploitation aura lieu sans tirs de mines et ne générera donc pas de vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site ne fonctionnera qu'en période diurne. Les phares des engins et l'éclairage du site pourront cependant donner lieu à des émissions lumineuses le matin ou le soir.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitation de la carrière et des installations associées ne génère aucun rejet canalisé. Des émissions diffuses de poussières pourront avoir lieu, en raison de la circulation des engins et camions sur le site, ainsi qu'au niveau des installations de concassage criblage.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux pluviales reçues sur le site s'infiltreront en fond de fouille. Il n'y aura aucun rejet aqueux vers le réseau hydrographique du secteur.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site sera à l'origine de production de divers déchets : ordures ménagères, emballages, métaux, huiles usagées.. Ils seront triés et évacués par des filières adaptées.

8/11

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'extension de l'excavation vers le Nord va induire une modification du paysage. L'étude d'impact ou la notice d'incidence comprendra un volet paysager, pour l'évaluation de ces impacts et la définition des mesures d'évitement, de réduction et de compensation de ces impacts.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrains faisant l'objet de la demande d'extension sont actuellement cultivés. Après remise en état, les terrains retrouveront un usage agricole.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Une note décrivant ces mesures est jointe en annexe de ce formulaire.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

10/11

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Note de synthèse des mesures de limitation des impacts

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint Léger de Rotes

le,

Signature



**ANNEXE 1**  
**INFORMATIONS NOMINATIVES RELATIVES AU MAITRE**  
**D'OUVRAGE OU PETITIONNAIRE**



Ministère chargé  
de  
l'environnement

## Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER  
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE  
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

#### Personne physique

Adresse

Numéro  Extension  Nom de la voie

Code Postal  Localité  Pays

Tél  Fax

Courriel  @

#### Personne morale

Adresse du siège social

Numéro  15 Extension  n  Nom de la voie  Route de Saint Léger

Le Parc

Code postal  2 7 3 0 0 Localité  SAINT LEGER DE ROTES Pays  FRANCE

Tél  232432587 Fax  232449767

Courriel  pierre.bouhours@wanadoo.fr

#### Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom  BOUHOURS Prénom  Julien

Qualité  Gérant

Tél  232432587 Fax  232449767

Courriel  pierre.bouhours@wanadoo.fr

Cf Extrait KBis joint en page suivante



**Extrait Kbis**

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**  
 à jour au 5 juillet 2018

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

**Immatriculation au RCS, numéro** 395 418 033 R.C.S. Bernay  
**Date d'immatriculation** 01/01/2000  
**Dénomination ou raison sociale** **BOUHOURS ET CIE**  
**Forme juridique** Société à responsabilité limitée  
**Capital social** 63 280,00 Euros  
**Adresse du siège** le Parc 27300 Saint-Léger-de-Rôtes  
**Activités principales** Exploitation de carrières et réalisation de prestations de service agricole -  
 régies de matériaux neufs, ou d'occasion relevant du secteur du bâtiment -  
 régies de produits agricoles  
**Durée de la personne morale** Jusqu'au 28/12/2092  
**Date de clôture de l'exercice social** 31 juillet

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES**

**Gérant**  
 Nom, prénoms BOUHOURS Julien  
 Date et lieu de naissance Le 28/07/1976 à Bernay (72)  
 Nationalité Française  
 Domicile personnel la Bondé 27300 Malouy

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

**Adresse de l'établissement** le Parc 27300 Saint-Léger-de-Rôtes  
**Nom commercial** BOUHOURS ET CIE  
**Activité(s) exercée(s)** Exploitation de carrières et réalisation de prestations de service agricole -  
 régies de matériaux neufs, ou d'occasion relevant du secteur du bâtiment -  
 régies de produits agricoles  
**Date de commencement d'activité** 01/08/1993  
**Origine du fonds ou de l'activité** Création  
**Mode d'exploitation** Exploitation directe

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'AUTRE ETABLISSEMENT DANS LE RESSORT**

**Adresse de l'établissement** la Bretagne 27300 Boissy-Lamberville  
**Activité(s) exercée(s)** Vente de chêne neuf et de chêne ressué  
**Date de commencement d'activité** 01/01/2006  
**Origine du fonds ou de l'activité** Achat  
**Précédent exploitant** LA BROCANTE DE MATERIAUX  
**Dénomination** 378 080 634  
**Numéro unique d'identification** 1001/2006  
**Date de parution** Exploitation directe  
**Mode d'exploitation**

**OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

*- Mention*  
 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERNAY A ETAT LITIGIEUX AU  
 09/07/2018, LA SOCIÉTÉ BOUHOURS ET CIE (RCS BERNAY  
 No 395418033) A ÉTÉ DÉCLARÉE EN DÉFAUT D'ACTIVITÉ  
 2000, LA CONVERSION DU MONTANT DU CAPITAL DES FRANCS  
 EN EUROS A ÉTÉ EFFECTUÉE, POFFICE PAR LE GREFFE EN  
 DATE DU 06/07/2018, LE MONTANT DU CAPITAL ÉTAIT  
 MONTANT : 395 500,00 FFR NOUVEAU MONTANT : 60 293,59 EUR  
 Transformation de la société à compter du 01/02/2009  
 Ancienne forme : Société anonyme (SA)  
 Nouvelle forme : Société à responsabilité limitée (SARL)  
 Augmentation de capital à compter du 01/02/2009  
 Ancien : 60293,59 EUR  
 Nouveau : 63280 EUR  
 Changement de dénomination à compter du 01/02/2009  
 Ancienne : BOUHOURS SA ET CIE  
 Nouvelle : BOUHOURS ET CIE  
 Modification relative aux personnes dirigeantes et non dirigeantes à compter  
 du 01/02/2009 :  
 Partant : BOUHOURS Philippe, Administrateur  
 Partant : BOUHOURS Michelle, Administrateur  
 Partant : BOUHOURS Pierre, Président du Conseil d'Administration  
 Partant : AXIOM AUDIT SA, commissaire aux comptes titulaire  
 Partant : DELATTRE Jean-Marc, commissaire aux comptes suppléant  
 Nomination de Mr Julien BOUHOURS demeurant à Malouy (27300), La  
 Bondé en qualité de gérant à compter du 01/02/2009

*- Mention n° P109/000538 du 24/03/2009*

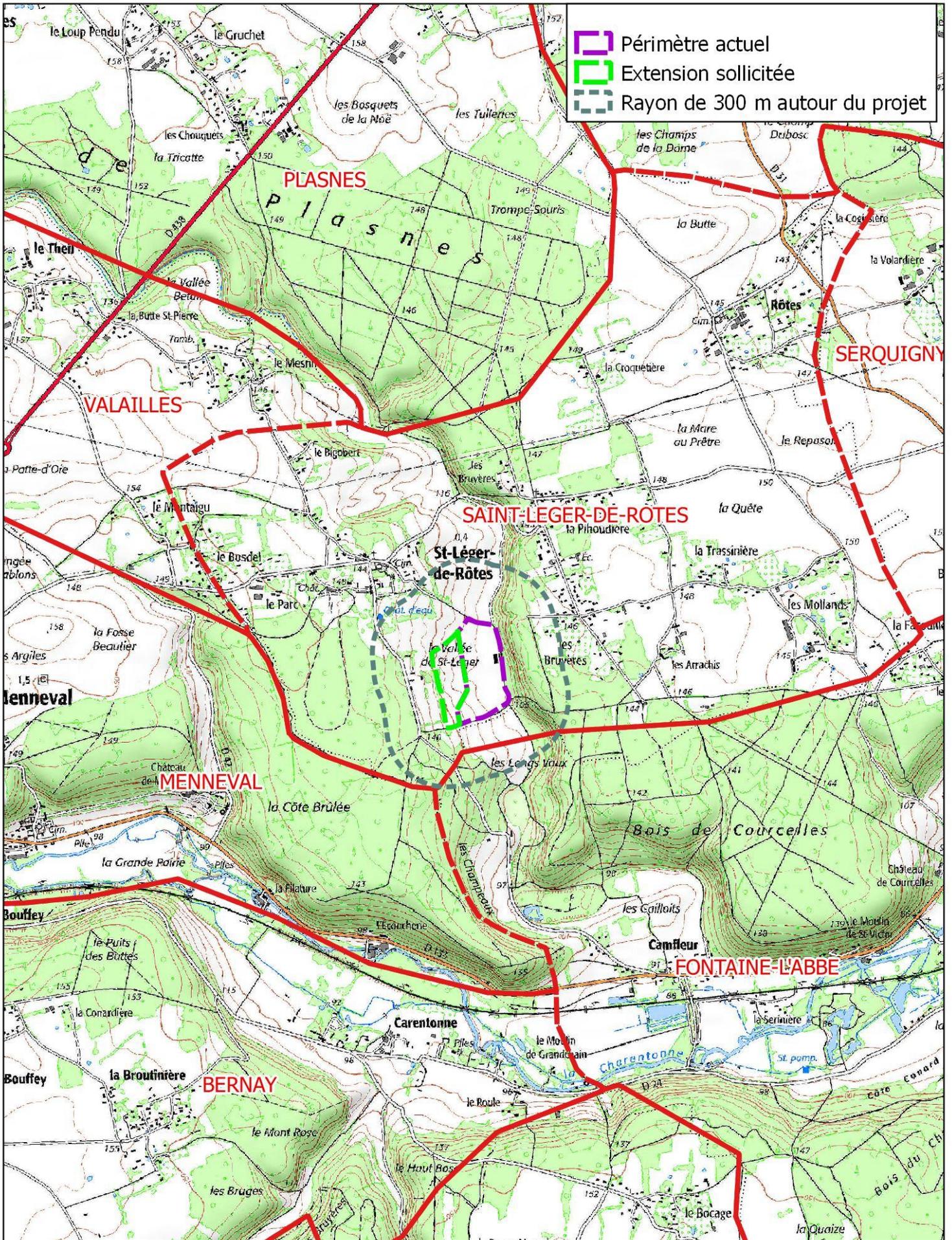
Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

Fig. 1 : Extrait Kbis

**ANNEXE 2**  
**PLAN DE SITUATION AU 1/25000**



0 250 500 750 m

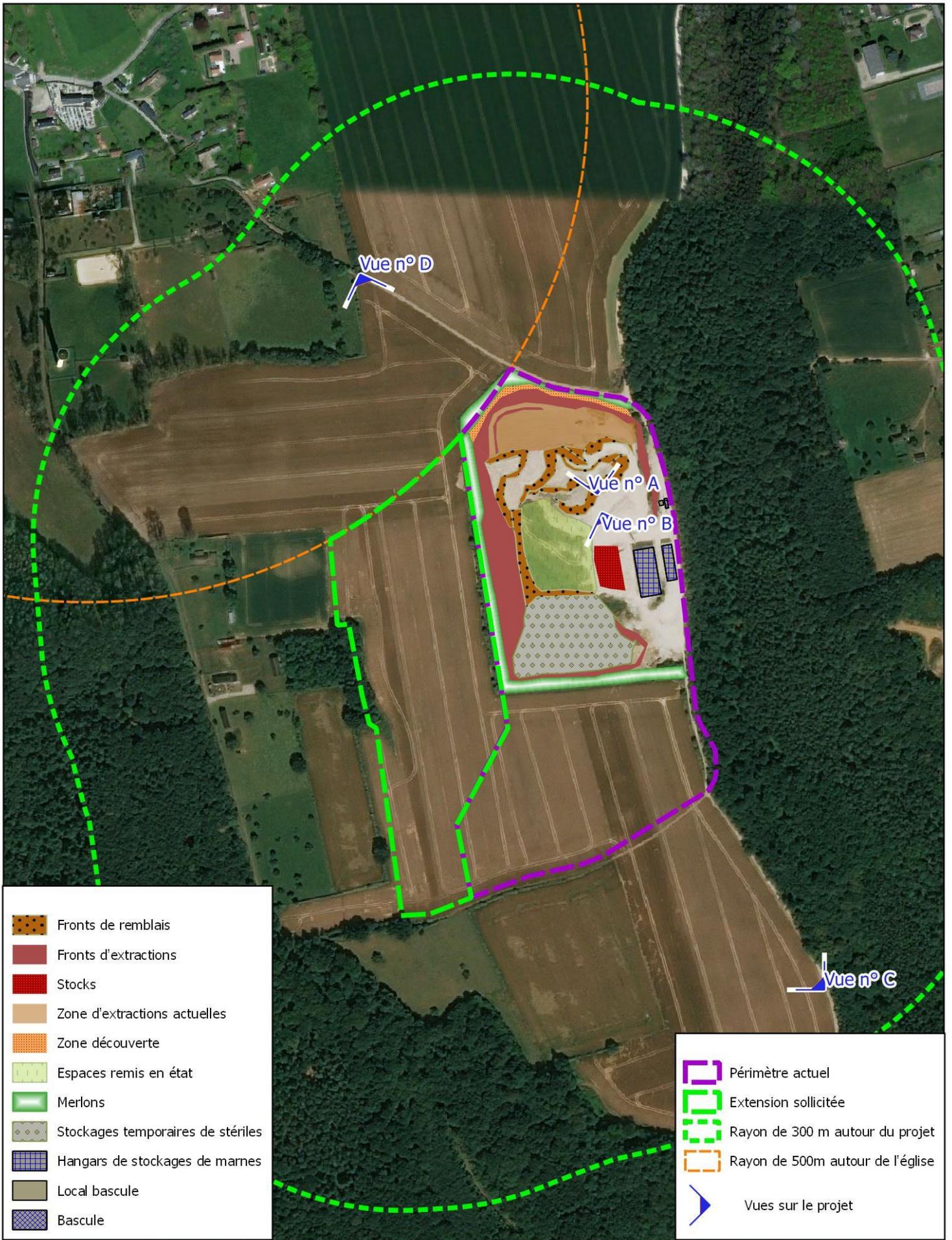


**ETS BOUHOURS ET CIE**  
**PROJET D'EXTENSION DE LA CARRIERE**  
**DE SAINT-LEGER DE ROTES**

## **ANNEXE 3**

# **PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION**

Le plan suivant localise les prises de vue sur le site actuel et le projet d'extension.



-  Fronts de remblais
-  Fronts d'extractions
-  Stocks
-  Zone d'extractions actuelles
-  Zone découverte
-  Espaces remis en état
-  Merlons
-  Stockages temporaires de stériles
-  Hangars de stockages de marnes
-  Local bascule
-  Bascule

-  Périmètre actuel
-  Extension sollicitée
-  Rayon de 300 m autour du projet
-  Rayon de 500m autour de l'église
-  Vues sur le projet



## PLAN DE L'ETAT ACTUEL



Fig. 3 : Vue A : Zone exploitée



Fig. 4 : Vue B : Installation de criblage



Fig. 5 : Vue C : Terrains non exploités au Sud



Fig. 6 : Vue D : Terrains d'extension Nord

## **ANNEXE 4**

### **PLAN DU PROJET**



-  Périmètre du projet
-  Rayon de 500m autour de l'église
-  Merlon futur
-  Emprise des extractions
-  Progresion des extractions et remise en état progressive



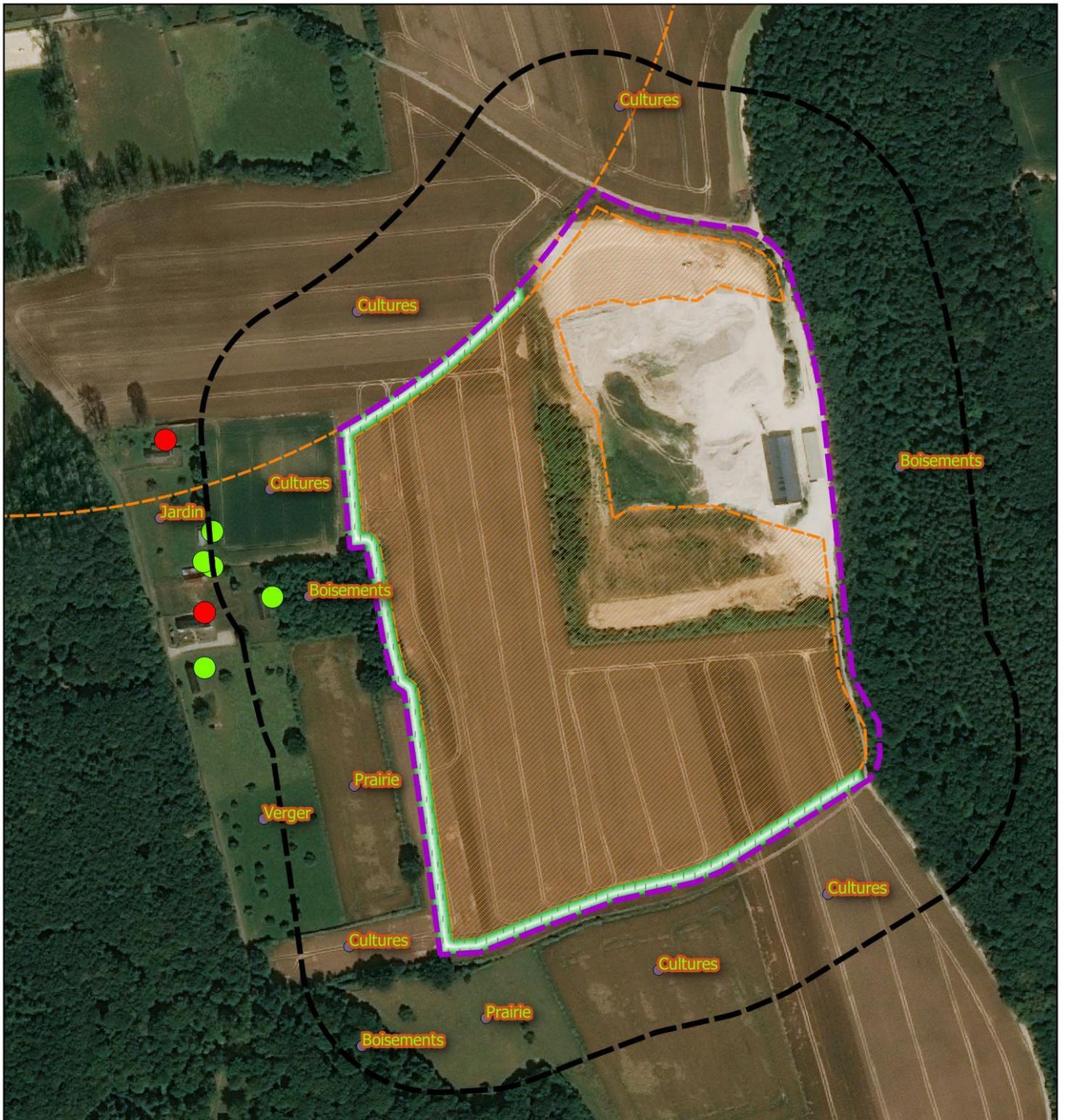
0 30 60 90 120 150 m



## PLAN DU PROJET

## **ANNEXE 5**

### **PLAN DES ABORDS**



**Usages du bâti**

- Habitation
- Annexe d'habitation

Il n'a pas été identifié de plan d'eau, canaux ou cours d'eau dans un rayon de 100 mètres autour du projet

- Périmètre du projet
- Rayon de 500m autour de l'église
- Merlon futur
- Emprise des extractions
- Rayon de 100 m autour du projet



0 30 60 90 120 150 m



**PLAN DES ABORDS  
au 1/4000  
(Vue aérienne 2015)**

**ANNEXE 6**  
**CARTE DE LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX**  
**SITES NATURA 2000 LES PLUS PROCHES**



## **ANNEXE 7**

# **NOTE DE SYNTHÈSE DES PRINCIPALES MESURES DE LIMITATION DES IMPACTS ENVISAGÉES**

Les mesures présentées dans le tableau suivant sont les mesures aujourd'hui pressenties sur la base des inventaires et données acquises à ce jour (novembre 2018).

Elles pourront faire l'objet de précisions ou de compléments ultérieurs.

Thème	Qualification de l'impact	Mesures prévues : E : Evitement, R : réduction, C : Compensation	
		E/R/C	Descriptif des mesures
Bruits	Présence d'habitations à proximité du site Impact modéré	R	Activité en période diurne uniquement, Simulation des niveaux sonores réalisée dans la notice d'incidence ou l'étude d'impact Suivi futur des émergences au droit des ZER Entretien régulier des engins Fronts d'extraction servant d'écrans phoniques Mise en place des terres végétales en merlons périphériques jouant le rôle d'écrans phoniques
Poussières	Emissions de poussières diffuses Impact modéré	R	Revêtement futur de la voie d'accès au site Suivi des niveaux de retombées de poussières
Vibrations	Pas de mines Impact nul	R	/
Boues	Apport possible de boues sur les voies publiques Impact modéré	R	Eaux pluviales orientées vers le fond de fouille Revêtement futur de la voie d'accès au site
Sécurité / Circulation	Trafic induit par les camions Impact modéré	R	Fermeture du site à clé en dehors des horaires d'ouverture : une nouvelle barrière actionnable par télécommande sera mise en place Accès strictement limité aux personnes autorisées Circulation piétonne sur le site interdite sauf exception Vitesse limitée à 30 km/h sur le site Actualisation et affichage d'un plan de circulation à l'entrée de la carrière Signalétique adaptée sur la VC et sur le site Une voie privée permet de rejoindre la RD438 en évitant de traverser les principaux bourgs et hameaux du secteur (cf plan joint page suivante)



Thème	Qualification de l'impact	Mesures prévues : E : Evitement, R : réduction, C : Compensation	
		E/R/ C	Descriptif des mesures
Paysage	Site peu visible depuis la périphérie Impact modéré	R	Site enclavé en fond de vallée sèche bordée par des coteaux boisés, limitant les vues éloignées sur le site Merlons périphériques limitant les vues sur le site Etude paysagère prévue dans la notice d'incidence ou l'étude d'impact Maintien des extractions en dehors du périmètre de 500 mètres autour de l'église de Saint Léger de Rôtes
Faune flore	Modification de l'usage des sols Impact modéré	R	Etude faune-flore menée par un cabinet spécialisé (Execo Environnement) réalisée dans la notice d'incidence ou l'étude d'impact Terrains de l'extension occupés par des terrains cultivés à faible valeur écologique
Eaux Superficielles	Impact quantitatif Impact nul	R	Absence de rejet au réseau hydrographique superficiel (les eaux pluviales s'infiltreront en fond de fouille)
	Altération de la qualité des eaux Impact nul	R	
Eaux Souterraines*	Rabattement de la nappe Impact nul	R	Extraction à sec et sans pompage d'exhaure
	Altération de la qualité des eaux Impact modéré	R	Respect de la procédure d'accueil des déchets inertes Stockage de carburants sur le site en cuve double paroi avec indicateur de fuite Une nouvelle aire étanche pourvue d'un séparateur à hydrocarbures sera mise en place pour le plein des engins Un kit anti-pollution sera présent dans le local bascule

\* : Remarque sur les eaux souterraines :

Le captage en eau souterraine le plus proche du site est localisé à plus de 2,4 km au Sud-Est du site, sur le versant opposé de la rivière La Charentonne (cf plan joint en page suivante). Le projet (extension comprise) est situé à plus de 2 km des limites des périmètres de protection de ce captage.

L'exploitation à sec de la carrière garantit l'absence d'incidence du projet sur les écoulements de la nappe et les mesures prises pour prévenir les pollutions accidentelles limiteront les risques de pollution des eaux souterraines.

La distance au captage et la présence de la Charentonne entre le projet le captage assureront l'absence d'impact qualitatif ou quantitatif du projet sur le captage.

Bien que les impacts attendus du projet sur ce captage soient nuls ou négligeables, une attention particulière y sera cependant portée dans l'étude d'impact (ou la notice d'incidence).

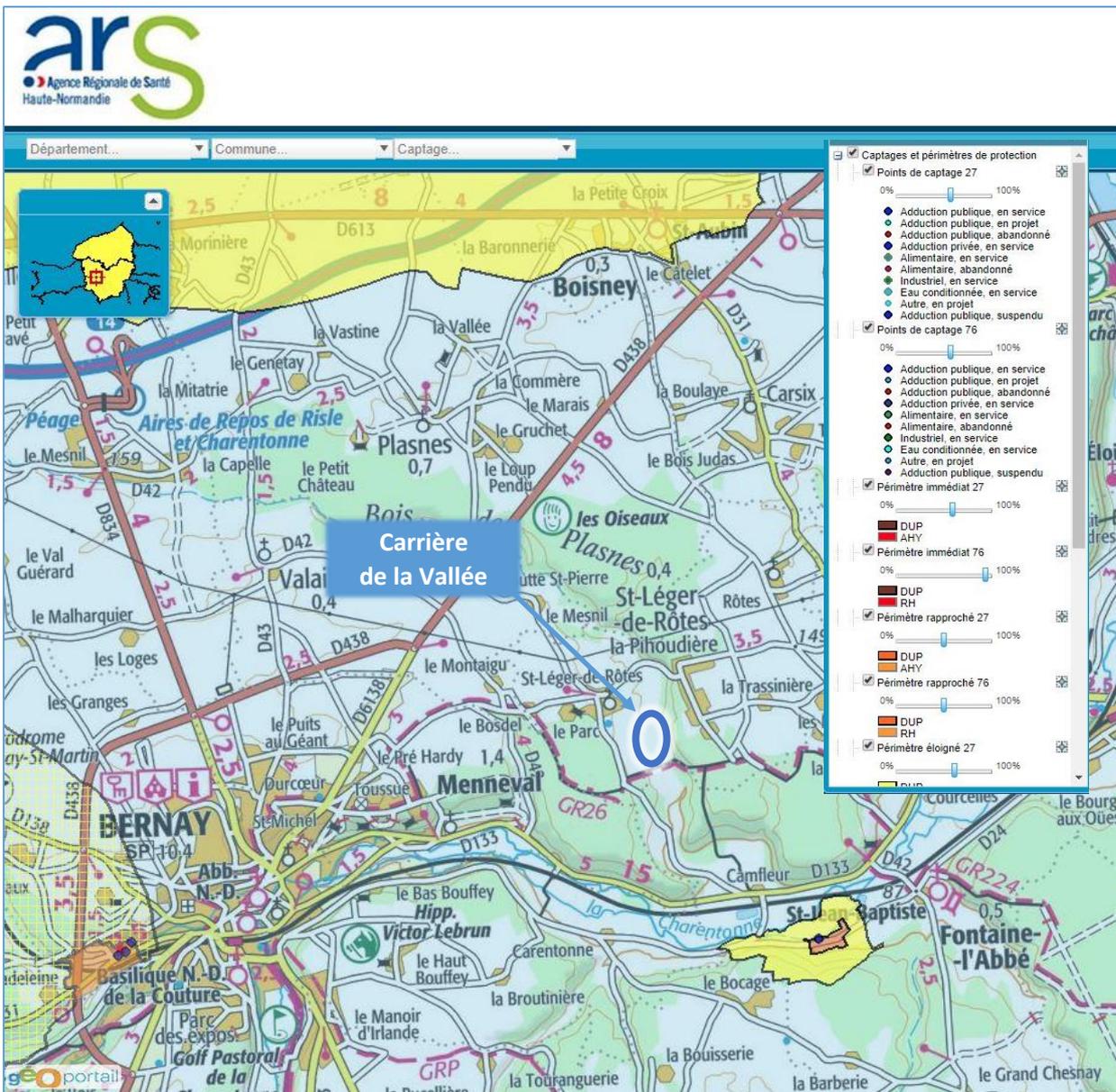


Fig. 8 : Captages AEP à proximité du projet